

VILLE DE THORIGNY-SUR-MARNE

Le Conseil Municipal réuni le mardi 09 Avril 2019, sous la Présidence de Monsieur THIBAUD GUILLEMET, Maire, a :

- Adopté le budget primitif 2019
- Adopté le budget primitif « Les Sauvières »
- Fixé les taux d'imposition des trois taxes locales.
- Procédé à la reprise anticipée et affecté le résultat 2018
- Approuvé l'avance remboursable au budget annexe « Les Sauvières »
- Adhéré au Fonds de Solidarité Logement
- Fixé les montants des subventions allouées aux associations.
- Approuvé la participation aux transports scolaires
- Approuvé l'élargissement de voirie au 18 rue Gambetta
- Autorisé le Maire à procéder au remboursement des frais de sécurisation du 39 rue Joffre
- Créé un poste
- Fixé l'indemnité de nourriture allouée aux assistantes maternelles
- Fixé les tarifs du séjour été Jablines 2019
- Fixé les tarifs du Bric à Brac
- Autorisé le Maire a signé la convention d'accompagnement pour la mise en œuvre du règlement général de protection des données
- Autorisé le Maire à signer la convention pour la mise à disposition de la brigade rurale

LA SEANCE EST LEVEE A 22H03